



L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin (0751)

Les grandes armoiries de sir Hector-Louis Langevin

Nous avons vu dans une précédente chronique que les armoiries de sir Adolphe-Philippe Caron, alors ministre fédéral de la Milice et de la Défense, figurent sur la tour ouest du Manège militaire de Québec¹. Nous voyons sur la tour est l'une des armoiries les plus complexes de tous les bas-reliefs représentés sur les édifices conçus par Eugène-Étienne Taché.



Figure 1. Armoiries de sir Hector-Louis Langevin. Manège militaire de Québec. Photo fournie par l'auteur.

L'héraldique est un art essentiellement de formes et de couleurs. Or, pour les reproduire sur les sculptures et les gravures, les artistes utilisent une convention universelle de hachures et de guillochis qui permet au spectateur du XIX^e comme du XXI^e siècle de déchiffrer correctement les différentes couleurs. Ainsi, nous pouvons voir que l'écu de la figure 1 est divisé en quatre sections. Les hachures horizontales et verticales nous permettent d'en déduire que le fond est alternativement bleu (azur) et rouge (gueules). Le pointillé sur les surfaces de la croix et du chevron nous informe qu'ils sont d'or. La couleur des étoiles, lions, casques et couronnes est indéterminée, mais nous pouvons affirmer qu'en vertu de la règle du contraste des couleurs, ils sont d'or ou d'argent.

Nous trouvons dans le *Bulletin de recherches historiques* un article où Édouard-Zotique Massicotte blasonne les armoiries de sir Hector-Louis Langevin comme suit :

Écartelé: au 1 de gueules, à la croix d'or, cantonnée de huit molettes d'argent; au 2 d'azur, à trois léopards d'or, armés, lampassés et couronnés de même, l'un sur l'autre; au 3 d'azur, au chevron d'or accompagné de trois casques de même; au 4 de gueules, à trois couronnes d'or posées en pal. Devise: Cherche qui n'a².

Des armoiries peintes sur une plaquette de bois trouvées chez un collectionneur illustrent, à quelques différences près, celles décrites par Massicotte. Elles sont reproduites ici avec l'aimable autorisation du collectionneur (Figure 2).

Malgré les quelques différences entre le bas-relief du manège, le blasonnement de Massicotte et la plaquette de bois, ce bel exemple d'utilisation des hachures permet d'affirmer que ce sont bien les armoiries de sir Hector-Louis Langevin, alors ministre des Travaux publics, qui sont reproduites sur la tour est du Manège militaire de Québec.



Figure 2. Armoiries de sir Hector-Louis Langevin. Peinture sur bois. Collection privée. Photo fournie par Gilles Héon.

Hector-Louis Langevin est né à Québec et a été baptisé le 25 août 1826 dans la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, sous le prénom de Louis-Hector. Il est le fils de Jean, marchand, et Sophie-Scolastique Laforce, fille du notaire Pierre Pépin dit Laforce et Angélique-Antoinette Limoges. Ses parents, mariés à Québec le 15 août 1820, eurent treize enfants dont cinq garçons et deux filles parviendront à l'âge adulte et seront membres de *la bourgeoisie cultivée et policée de la capitale*³.

1. BEAUDOIN, Marc. « Une bande de l'ancienne France », *L'Ancêtre*, vol. 42, n° 315, été 2016, p. 299.

2. MASSICOTTE, Édouard-Zotique. « Les armes de sir Hector Langevin », *Bulletin de recherches historiques*, Lévis, vol. 23, avril 1917, p. 116.

3. DÉSILETS, Andrée. « LANGEVIN, sir HECTOR-LOUIS », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, Université de Toronto, 1994, vol. 13, p. 617.



Figure 3. Esquisse du décor héraldique du Manège militaire de Québec. Détail du plan «Drill Hall, Quebec, Main entrance and towers», [s. d.], BAnQ, Centre d'archives de Québec, Fonds Eugène-Étienne Taché, P286, D5, P32.

L'ancêtre d'Hector-Louis Langevin est arrivé le 17 août 1665 comme soldat de la compagnie de Grandfontaine du régiment de Carignan-Salières. Jean Bergevin dit Langevin s'établit à Bourg-Royal, à Charlesbourg, entre 1666 et 1669, après la grande expédition contre les Iroquois. Né à Angers (Maine-et-Loire) en 1635, il se marie à Québec le 26 novembre 1668 avec Marie Piton, originaire de Saint-Paul, ville et archevêché de Paris⁴.

Après des études au Petit Séminaire de Québec, Hector-Louis Langevin fait l'apprentissage du droit auprès de George-Étienne Cartier et d'Augustin-Norbert Morin. Admis au Barreau le 9 octobre 1850, il deviendra conseiller de la reine le 30 mars 1864⁵. Il épouse dans la paroisse de Notre-Dame-de-Liesse, à Rivière-Ouelle, le 10 janvier 1854, Marie-Justine Têtu, fille de Charles-Hilaire, marchand et maître de poste, et Marie-Thérèse Paquet. Le couple aura neuf enfants. Plus attiré par le journalisme et la politique, il sera conseiller municipal de Québec de 1856 à 1858, puis le neuvième maire de Québec de 1858 à 1861.

Élu député de Dorchester en 1858, Langevin sera membre des gouvernements Taché-Macdonald (1864 à 1865), puis Belleau-Macdonald (1865–1867). Il participera aux conférences de Charlottetown et de Québec en 1864 et de Londres en 1866. Après l'avènement de la Confédération, il est membre du cabinet Macdonald où il dirigera l'important et influent ministère des Travaux publics de 1869 à 1873 et de 1879 à 1891.

Sir Hector-Louis Langevin meurt à Québec le 11 juin 1906. Il sera inhumé dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec le 15 juin, à côté de son épouse décédée en 1882.

Les armoiries que Taché attribue au ministre des Travaux publics s'inscrivent dans un courant très en vogue jusque dans les années 1950, qui consistait à concevoir les armoiries d'une

personne en reprenant, en tout ou en partie, les armes d'anciennes familles pouvant avoir une filiation apparente avec elle. Ainsi, pour les armes de Langevin, nous trouvons dans le premier quartier les armes d'une famille Langevin, de Normandie, recensée dans Riestap⁶. Une filiation impossible puisque Langevin est le surnom de l'ancêtre Jean Bergevin. Dans le second quartier, l'héraldiste fait descendre la mère du ministre, de la famille Caumont, ducs de La Force⁷. Encore ici, le patronyme de Sophie-Scolastique Laforce, est dérivé du surnom de son père Pépin dit Laforce. Au troisième quartier, des armes similaires à celles des Rouer de Villeraie⁸, laissant entendre une alliance entre les deux familles. Par contre, le quatrième quartier pose une énigme.

Jusqu'à présent, les recherches présumaient que Taché, suivant la logique des autres quartiers, avait complété l'écartelé par les armes d'une quatrième famille. Mais, est-ce vraiment le cas ?

En héraldique, la division d'un écu permet de réunir de manière cohérente les armes complètes de différentes origines. Ces armes peuvent être celles de la famille, de ses alliances, de ses prétentions, ou encore, elles peuvent traduire par des symboles les valeurs, les passions, les origines et même les croyances du détenteur.

La figure 3 montre bien comment, dès la conception du décor héraldique de la façade de l'édifice⁹, Taché met les armoiries de Langevin en position d'honneur par rapport à celles de Caron.

Nous ne connaissons pas la démarche ni les motivations de l'héraldiste lors de la conception des armoiries de Langevin; mais il est bien possible que Taché ait voulu impressionner, voire flatter, le ministre responsable des grands travaux

4. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec: des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 87.

5. Le titre honorifique de conseiller de la reine était conféré par la couronne, sur la base du mérite, à un juriste éminent. Le titre est tombé en désuétude en 1976 au Québec, et en 1993 au fédéral.

6. RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, deuxième édition refondue et augmentée, Gouda, G. B. van Goor Zonen, 1884, vol. 2, p. 21.

7. *Ibid.*, vol. 1, p. 388.

8. *Ibid.*, vol. 2, p. 619.

9. BAnQ, Centre d'archives de Québec. «Drill Hall, Quebec, Main entrance and towers», [s. d.], Fonds Eugène-Étienne Taché, P286, P5, P32.

de construction au gouvernement fédéral en utilisant les ressources de l'art héraldique pour le distinguer de ses contemporains, en lui créant de grandes armoiries avec heaume, lambrequins, devise et médailles.

Si les armes du ministre confortent son prestige et celui de sa famille en reproduisant dans un écartelé de gueules et d'azur les armes de grandes familles de France et de Nouvelle-France, qu'est-ce qui nous dit que Taché n'a pas voulu symboliser la fratrie Langevin dans le quatrième quartier.

Taché, comme ses contemporains, était bien au fait de l'influence des frères Langevin dans la politique de l'époque. Il nous semble des plus probable que l'héraldiste ait associé les symboliques du rouge de l'écu à l'or des trois couronnes, pour ainsi évoquer la puissante unité d'action de Jean, l'évêque de Rimouski, d'Edmond, le vicaire général des diocèses de Québec puis de Rimouski, et de Hector-Louis, le ministre et lieutenant québécois du premier ministre canadien, qui se faisait sentir dans les coulisses du pouvoir de leur époque¹⁰.

La présence des trois décorations de Langevin, fait unique dans la production d'armoiries sculptées de Taché, nous permet d'aborder certaines distinctions auxquelles les hommes de son époque pouvaient aspirer.

La première médaille est celle de compagnon civil de l'ordre du Bain que Langevin reçut le 11 mai 1868. L'ordre du Bain est le troisième ordre le plus important du système chevaleresque britannique. Il a été fondé par le roi George I^{er} de Grande-Bretagne, le 18 mai 1725. Son nom rappelle le rituel de purification avant l'adoubement du chevalier. Cette tradition remonterait au roi Henri IV d'Angleterre, lorsque ses 36 écuyers ont pris un bain en sa compagnie, après avoir veillé toute la nuit qui précédait son sacre en 1399. D'abord réservée aux militaires, la reine Victoria ouvrira la distinction aux civils en 1847.

L'ordre du Bain est décerné pour services exceptionnels. Il comprend trois classes : chevalier grand-croix, chevalier commandeur et compagnon. Les récipiendaires des deux premières classes sont anoblis avec le titre de chevalier. Depuis 1935, les citoyens canadiens ne peuvent accepter cette distinction, à moins de renoncer à leur citoyenneté. Toutefois,



Figure 4. Médaille de compagnon civil de l'ordre du Bain.

au cours de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée, le rang de compagnon fut décerné à des militaires canadiens.

L'insigne de compagnon à titre civil est un médaillon ovale d'or chargé de la rose, du chardon et du trèfle jaillissant d'un sceptre et des trois couronnes. (Figure 4) L'insigne militaire est une croix de Malte en or à huit pointes, émaillée de blanc, avec un léopard entre chaque branche. Le centre de la croix reprend les éléments de l'insigne civil, entourés d'un cercle rouge chargé de la devise flanquée de deux branches de lauriers. Ces insignes sont suspendus à un ruban cramoisi.

L'ordre du Bain fut rarement décerné à des Canadiens français. Outre Langevin, figure sur cette courte liste le héros de la bataille de Châteauguay, Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry, reçu compagnon de l'ordre du Bain en 1817¹¹, et le major Alain-Chartier Joly de Lotbinière en 1906¹².

La seconde médaille appendue à la pointe de l'écu aux armes de Langevin est celle de chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges qu'il reçut le 24 mai 1881 (Figure 5).

L'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges établi le 27 avril 1818 par George IV, alors prince régent, est un outil de récompense des serviteurs de l'Empire britannique à l'extérieur du Royaume-Uni. L'ordre est divisé en trois classes : 125 chevaliers ou dames grand-croix, 375 chevaliers ou dames commandeurs et 1750 compagnons. Les grand-croix et commandeurs sont anoblis et peuvent placer le prédictat honorifique de « sir » ou « lady » devant leur prénom.

L'insigne de l'ordre, porté par tous ses membres, est une croix pattée à sept branches en argent, suspendue à un ruban bleu et rouge. Elle présente en son centre sur une face saint Georges combattant le dragon, encadré par la devise, et saint Michel encadré par la devise sur l'autre.

Jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, plusieurs Québécois furent anoblis par la couronne britannique. Parmi ceux-ci, mentionnons le premier ministre canadien sir Wilfrid Laurier¹³, les lieutenants-gouverneurs¹⁴ Angers, Belleau, Chapleau, Fitzpatrick, Fiset, Gouin, Jetté, Langelier,



Figure 5. Croix de chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

10. DÉSILETS. *Op. cit.*, p. 617.

11. GUITARD, Michelle. « IRUMBERRY DE SALABERRY, CHARLES-MICHEL D' », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, Université de Toronto, 1987, vol. 6, p. 378.

12. AUDET, Francis-Joseph. « Officiers canadiens dans l'armée anglaise », *Bulletin de recherches historiques*, Lévis, vol. 29, avril 1923, p. 160.

13. VACHON, Auguste. « Les armoiries de sir Wilfrid Laurier : qui les a conçues et quels en sont les émaux ? », *L'Héraldique au Canada*, automne 2003, p. 9-15.

14. LEMIEUX, Frédéric, Frédéric BLAIS et Pierre HAMELIN. *L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*, Québec, Publications du Québec, 2005, p. 106, 68, 116, 156, 206, 177, 124, 139, 148 et 131.



Figure 6. Croix de chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.
<http://www.delcampe.net/page/item/id,258516465,var,Ordre-de-Saint-Gregoire-le-Grandcomplete-commandeur-enargent,language,F.html>.

Leblanc et Pelletier, ainsi que le 23^e maire de Québec, sir Jean-Georges Garneau¹⁵, et le ministre de la Milice et de la Défense, sir Adolphe-Philippe Caron¹⁶.

La dernière médaille est celle de chevalier commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand que Langevin reçut en 1870 (Figure 6). Cet ordre a été créé le 1^{er} septembre 1831 par le pape Grégoire xvi en l'honneur du pape saint Grégoire (590–604); il fut modifié le 30 mai 1834. La décoration est accordée par le Saint-Siège, à titre civil ou militaire, en reconnaissance des services politiques de défense des États pontificaux. L'ordre est constitué de quatre classes: chevalier grand-croix, chevalier commandeur avec plaques, chevalier commandeur et chevalier.

L'insigne est une croix de Malte à huit pointes, émaillée de rouge, avec au centre une représentation de saint Grégoire sur l'avert et au revers la devise « *Pro Deo et Principe* » (Pour Dieu et le prince). Il est suspendu à un ruban rouge à la bordure or.

Plusieurs personnalités québécoises reçurent l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, dont les chevaliers grand-croix René-Édouard Caron¹⁷ et Honoré Mercier¹⁸; les chevaliers commandeurs sir Joseph-Adolphe Chapleau¹⁹, Louis-François-Rodrigue Masson²⁰ et Alphonse Desjardins²¹. Parmi les chevaliers, soulignons sir Auguste-Réal Angers²², le sculpteur Louis-Philippe Hébert²³ et le juge sir Adolphe-Basile Routhier²⁴.

En complétant le décor héraldique du Manège militaire avec les armes de sir Hector-Louis Langevin sur la tour est de l'édifice, Taché rendait hommage aux deux ministres qui en ont financé l'édification. Les grandes armoiries de Langevin illustrent bien le talent de l'héraldiste pour honorer l'influent ministre et aussi souligner les distinctions dont ce père de la Confédération fut l'objet de la part de la couronne britannique et du Saint-Siège.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marc.beaudoin@videotron.ca

15. CÔTÉ, Louis-Marie, Carmelle GAUVIN, et Gérald SIROIS. *Les Maires de la Vieille capitale*, Québec, Société historique de Québec, 1980, p. 61.
16. BERNIER, Serge, et Pauline DUMONT-BAYLISS. « CARON, sir ADOLPHE-PHILIPPE », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, Université de Toronto, 1994, vol. 13, p. 187.
17. *Ibid.*, p. 6.
18. DUFOUR, Pierre, et Jean HAMELIN. « MERCIER, HONORÉ », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, Université de Toronto, 1998, vol. 12, p. 791.
19. LEMIEUX. *Op.cit.*, p. 116.
20. *Ibid.*, p. 98.
21. POULIN, Pierre, et Guy BÉLANGER. « DESJARDINS, ALPHONSE », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, Université de Toronto, 1998, vol. 14, p. 314.
22. LEMIEUX. *Op.cit.*, p. 106.
23. LACASSE, Yves. « HÉBERT, LOUIS-PHILIPPE », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, Université de Toronto, 1998, vol. 14, p. 511.
24. HÉBERT, Yves. « ROUTHIER, sir ADOLPHE-BASILE », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, Université de Toronto, 1998, vol. 14, p. 982.